

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 7 FEVRIER 1797.

Suite de Paris, du 28 Janvier.

Les derniers succès de Buonaparte ont singulièrement ranimé l'audace des jacobins, qui ont fait de ce général une espèce de divinité, à laquelle ils prodiguent leur encens. Les trompettes de cette faction n'ont pas cessé, depuis ce moment, de déclamer contre les chouans, royalistes, vendémiairistes etc.; ils ont répété avec affectation les discours prononcés le 25 au conseil des 500 par plusieurs montagnards. Charles Duval et Louvet se distinguent surtout par la virulence de leurs diatribes; selon eux, pour être bon républicain, il faut désirer l'effusion du sang, et la paix ne peut être un bienfait, qu'autant qu'elle assurera le maintien des conquêtes. Ceux qui croient au contraire que ce bien inestimable, ne peut s'acheter trop cher, sont à leurs yeux des royalistes. Quelques membres du conseil des 500 ont osé être de ce dernier avis. Dumas disoit, dans la même séance où l'on a proclamé en quelque façon la continuation de la guerre: „*Sachons offrir à l'Europe la paix qu'elle attend, la paix honorable que nos succès nous assurent, la paix juste & balancée qui sera acceptée; disons enfin quelle est la compensation qui suffit à notre liberté, puisque nous sommes victorieux par elle...*”

Parmi les pièces du procès des terroristes à la haute cour, qui viennent d'être imprimées, on distingue une lettre de Charles Germain à Gracchus Babœuf. Le Jacobin y fait mention d'une conversation qu'il a eue avec Barras, et de laquelle il sembleroit résulter que ce directeur avoit envie, sinon de favoriser les projets des terroristes, du moins de s'étayer d'eux en cas d'évènement; voici ce que Germain lui fait dire en parlant des patriotes, des démocrates prononcés: „*Que penles-tu de ceux-ci?*

Nous savons qu'ils préparent un mouvement. Les bons gens! le zèle les abasourdit..... Ils vont se faire prairialiser; tandis que pour sauver la patrie, il ne faut que vendémiairiser. Comme vous autres, je fais, moi, que l'ordre actuel des choses n'est pas le but que s'étoient proposé les hommes qui renversèrent la Bastille, le trône et Robespierre; comme vous, je fais, moi, qu'il faut opérer un changement; que ce changement n'est pas aussi éloigné qu'on pourroit le croire; et lorsqu'on va le plus avoir besoin des patriotes pour l'opérer, ce changement, ils méditent notre ruine, notre mort: ils se font, sans y songer peut-être, les instrumens des émigrés, des royalistes, des fanatiques, qui jamais ne se font vus plus près de la monarchie: et tout alloit si bien! Les Isnard, les Rovère, les Jourdan, alloient tomber dans leurs propres filets; les égorgemens qui s'étoient renouvelés à leur voix sacrilège, à leur provocation meurtrière, retomboient sur leurs têtes coupables; ils alloient être frappés. Point du tout, voilà que des êtres imprudens, infligés par des contre-révolutionnaires, déforment tous nos plans, démolissent toutes nos batteries.”

La Gazette nationale assure aujourd'hui que cette lettre de Germain est apocryphe, et que les Chouans en ont fait un des principaux leviers avec lequel ils se préparoient à soulever l'opinion publique contre Barras, en le représentant comme chef naturel des Royalistes de la faction d'Orléans, et des terroristes montagnards.

Dupont de Nemours vient de publier dans l'*Historien* un aperçu très lumineux sur la situation des finances de la France et la possibilité d'y remédier. Il assure, entre autres, que

l'état des domaines nationaux présenté en Nivôse au corps législatif, est très défectueux; que la véritable valeur des biens aliénables ne le monte pas à plus d'un milliard; qu'il n'en a été vendu que pour 600 millions, et qu'un cinquième a été l'objet de difficultés qui ne sont point encore terminées. Dupont est moralement convaincu que la France a constamment payé 200 mille hommes de plus qu'elle n'en avoit réellement sous les armées, et entretenu 20 mille chevaux au-delà du nombre qui étoit en service. Quels sont les brigands, dit-il, qui ont si effroyablement volé? Qui les recherchera? qui les poursuivra?..... Pourquoi (ajoute Dupont) y a-t-il tant de gens qui aiment la guerre, et qui en désirent la prolongation? à coup sûr, ce n'est point le désir de la gloire qui les anime; c'est la plus insatiable cupidité; comme, bien loin d'être réprimée, elle trouve tous les jours plus d'appui et de facilités, le nombre de ces langues augmente au lieu de diminuer. Voilà pourquoi les jacobins et leurs amis veulent la guerre jusqu'à l'anéantissement de la patrie. C'est pour cette raison que l'on devroit faire la paix, non seulement afin d'épargner le sang des François, mais encore pour arrêter les progrès de l'immoralité, et empêcher que le peu de probité qui reste encore parmi nous ne soit entièrement détruit.

Plus de 90 Marseillois sont entrés dans Paris depuis deux jours. Quel peut être le motif de la venue de ces *braves méridionaux*? Il arrive aussi beaucoup d'individus sans aveu des différens départemens. Les cabarets, surtout ceux des faubourgs, se remplissent de fainéans, de misérables sans état, sans domicile, qui s'enivrent avec l'argent qu'on leur distribue, répètent et commentent les leçons affreuses du *Père Duchesne*, de *Louvet*, de *Poulitier* et du *Journal des Tygres*. Ils attendent un coup, disent-ils, qui les mettra en droit de piller tout Paris. Hier, il y a eu un tumulte assez violent au port de la Tournelle. Les *débauchés* ont cherché querelle aux marchands; ceux-ci se sont défendus et ont été affommés. La garde est arrivée; les plus mutins ont été arrêtés. (*Censeur.*)

Nous avons déjà donné un extrait de la *lettre au duc d'Orléans*, insérée dans l'Accusateur Public de Richer Serizi. Nous croyons faire plaisir au lecteur en lui offrant encore quelques traits de cette pièce éloquente.

....., Parmi nous, Monsieur le Duc, la société menace de se dissoudre; des terres trop remuées et devenues, sous vos mains, incapables de confiance, tomberoient de toutes parts; le feu de la révolution a tout consumé; les élémens de la monarchie sont détruits, et à peine en pour-

riez-vous trouver les cendres. Recevez-vous des mains de vos complices la constitution de 91: et quand elle fut faite tout exprès pour chasser un roi, pourriez-vous croire qu'elle en puisse recevoir un autre? Bientôt reporté aux premiers jours de la révolution, sans autorité et sans bras, vous verriez renaître le 10 Août et la tragédie recommencer. Cherchez-vous un gouvernement mixte? Roi d'un jour, dites-moi où sera votre clergé? où sera votre noblesse? où seront vos communes, ces trois ancrés de la monarchie? Je vous suppose uniquement ces deux projets, car ce seroit par trop insensé à vous, Monsieur le Duc, de vouloir rétablir les bases de l'ancien gouvernement; à l'instant même, la nudité du crime seroit horreur, tous vos appuis pleroient, et le premier arrêt des parlemens de votre palais royal, seroit pour vous la place de Grève: n'oubliez pas encore que Philippe a déshonoré la naissance; cet aveu à la municipalité de Paris, qu'il n'étoit pas un Bourbon, fait planer le soupçon sur la vôtre: et quelque soit parmi nous le sublime des idées philosophiques, notre système d'égalité, et le besoin d'être bien *guidés*, il vous seroit difficile de nous refondre à avoir pour souverain le petit fils d'un cocher.

.....Il me semble, au moment que vous toucherez la France pour venir ceindre le bandeau profané des Rois, qu'un long frémissement agitera son sol épouvanté; les offemens de tant de guerriers, de tant d'innombrables victimes, se soulèveront de fureur, sous la poussière qui les couvre; des voix menaçantes fortiroient de nos monumens détruits; à ce cri lamentable s'uniroit celui des vivans: nous avons épuisé nos trésors, et c'étoit pour le fils de Philippe! nous avons ensanglanté la Loire, et c'étoit pour le fils de Philippe! nous avons détruit nos villes, dévasté le sol fertile de la patrie! nous l'avons couvert de cadavres, au point que les loups (*) attirés par leur odeur, viennent par troupeaux jusqu'aux portes des villes dévorer leur proie! nous avons outragé le ciel et la terre; l'humanité entière est en souffrance, et c'étoit pour le fils de Philippe! Il falloit ces crimes, ces massacres, la destruction entière de la nature pour lui élever un trône; à l'exemple de cette tour composée de crânes humains, et que construisit Tamerlan, ce trône nouveau va se perdre dans les nues. Trompeuse liberté qui m'égara et me rendit criminel, dirait le républicain sincère, c'étoit donc pour le fils de

(*) Les loups couvrent aujourd'hui la France, particulièrement dans les lieux où le carnage a été le plus sanglant.

Philippe! Monarque que j'ai défendu aux dépens de ma vie et de mes biens, diroit le royaliste, c'étoit donc pour le fils de Philippe que cette tête sacrée rouloit sur l'échafaud! Vous ne pourriez faire un pas que ces cris du désespoir ne vinssent frapper votre oreille; le jour, la nuit, assis sur ce trône sanglant, les ombres de tant de victimes s'offriroient à vos farouches regards; quel horrible cortège, Monsieur le duc! quels épouvantables courtisans! toutes les physionomies seroient sombres:

Qui vit hai de tous, ne sauroit longtems vivre.

Henri-le-Grand, le bon Henri mourut trois fois assassiné: fils de Philippe, serez-vous plus heureux? Vous marcheriez sur des abîmes; les poignards vous presseroient de toutes parts: vous êtes jeune encore, mais c'est quand les cheveux blanchissent et que le corps se penche vers la tombe, que vous connoîtrez combien aussi il est cruel le poignard du remord.

Je suppose un moment que soutenu par les phalanges du crime, vous puissiez dédaigner l'opinion publique, insulter à la volonté générale, et effrayer la nation tremblante. Roi de la caverne de Giblas, dis moi, où prendras-tu tes ministres? Sortis des cachots et des galères, ils effrayeront le monarque autant que le sujet; il faudra marcher dans le Palais du Roi et l'œil-de-bœuf, avec autant de précaution que si l'on traversoit les forêts; et comment avec de pareils hommes et d'aussi foibles ressources, obligé de comprimer dans l'intérieur cette nation indignée, pourrez-vous lutter avec avantage contre ces françois valeureux qui, dès ce moment même, aux yeux les plus trompés, ne paroîtront plus des hommes égarés, mais des infortunés qui combattent pour la liberté, la patrie, leurs enfans et leurs dieux; dès-lors c'est nous qui serons criminels de n'avoir point imité leur exemple: vous doublerez l'intérêt qui croitra pour eux dans tous les cœurs. Dès-lors aussi le phantôme de la liberté, tous nos rians mensonges ne viendront plus doubler nos forces et exalter nos ames; dans notre profond avilissement nous ne sommes pas même ces tartares qui servent le conquérant Gengis, mais des bêtes de somme qui portent un tyran sans gloire, un tyran qui repousse le propriétaire de son bien, le bon citoyen du sol qui l'a vu naître, qu'il veut affranchir; et qui, parent dénaturé, sujet sacrilège, combat la famille et son Roi légitime.

Fin de la séance du 26 — Bourdon appuyé vivement l'impression. Il se manifeste une assez forte opposition. Bourdon insiste, et demande qu'enfin une discussion prompte et publique s'ouvre sur l'état des colonies. Le poids de l'o-

pinion publique, dit-il, peut seul faire rétrograder le gouvernement; c'est elle qui forcera le gouvernement à rappeler de Saint-Domingue un brigand couvert de sang, qu'on a eu l'impudeur d'y renvoyer; c'est cette opinion qui lui dira qu'autant eût valu renvoyer Collot à Lyon; c'est cette opinion qui a déjà forcé le gouvernement à rappeler du Midi le plus odieux proconsul. Santhonax a encouru la forfaiture mille fois, et est gorgé d'or et de sang; il vend les domaines nationaux, et déclare émigrés tous ceux qui ont fui le fer et le feu. On parle du secret; mais les auteurs des massacres, ceux qui, à Saint-Domingue, assassinent les blancs, les noirs, ne sont-ils pas représentés dans cette enceinte? Il semble qu'en parlant ici de Saint-Domingue, on parle du Monomotapa; il faut enfin s'armer de courage, et faire cesser un état de choses aussi déplorable.

Marec annonce qu'il est le rapporteur de la commission, quant à la partie historique; les pièces qu'il a dû examiner sont extrêmement volumineuses, & il ne croit pas que son rapport puisse être prêt pour le 20 de ce mois, ainsi que le demandent Bourdon & Vaublanc. Au surplus, dit-il, si Bourdon & Vaublanc ont des renseignemens si précis, qu'ils les donnent au conseil; je me réserve de leur opposer les pièces officielles.....

Lefardi vient aussi attaquer la proposition de Vaublanc. Il soutient que la publication de son discours ne peut être utile qu'à l'Angleterre & aux émigrés. Vaublanc, dit-il, vous a donné l'extrait de l'ouvrage de M. Necker sur les colonies; il y a joint quelques passages de Smitt, & l'on vous propose de faire imprimer ces lieux communs qu'on n'apporte à cette tribune, que pour mettre les journalistes à portée de les faire retentir dans toute la république (Murmures). Quand cesserons-nous donc de gouverner? Bornons-nous à faire des loix. Vous avez autorisé le directoire à envoyer des agens dans les colonies; il a nommé des commissaires. Je ne connois point Santhonax; mais je fais qu'il a été l'objet de la haine de Robespierre & des jacobins; je fais que les 73 ont été mis en accusation comme complices des crimes qu'on imputoit à Santhonax. — *Ce n'est pas moi*, s'écrie Doucet. — *Ni moi non plus*, dit Larivière. — Ceux qui disent, reprend Hardi, que cela n'est pas vrai, n'ont pas de mémoire, ou sont de grands imposteurs (Murmures). — L'orateur termine en demandant l'ordre du jour. — *L'ordre du jour*, s'écrient aussitôt plusieurs membres. ... Il est adopté.

Le président annonce que le directoire vient d'envoyer de nouvelles pièces sur les colonies. — *Bourdon*: On s'est opposé à la publicité de la discussion; mais il est bon de dire que la pièce reçue par le bureau, prouve tout le contraire de ce qui vous étoit annoncé par le message du directoire. — *Doucet*: Les pièces que jusqu'ici vous avez reçues sur les colonies, ont été lues en comité. Je demande que celles-ci, comme les précédentes, y soient également lues. Je regarde cette lecture comme un préalable nécessaire au rapport qui doit vous être fait. — Cette proposition est appuyée, & le conseil arrête que les pièces seront lues demain en comité secret. — *Dumolard*: Le salut de la France est lié à la restauration des colonies; vous ne pouvez retarder plus longtems la discussion: je demande que le rapporteur déclare dans quel rems son rapport sera terminé. — Marec annonce que son rapport sera prêt le 25, & le conseil arrête qu'il sera fait dans la séance de ce jour.

De Phalie , le 29 Janvier.

L'on apprend de Turin que le comte de Graneri, ministre des affaires étrangères, est mort le 20 de ce mois.

Les gazettes de Milan rapportent l'extrait d'une lettre du général Moreau au général Clark, où il est dit: *qu'ouvre les renforts qui se rendent de l'intérieur de la France à l'armée d'Italie, 40 mille hommes sous en marche des rives du Rhin, par Besançon, pour la même destination.* — Les mêmes feuilles disent que, d'après des avis arrivés du quartier-général, le capitaine Sibille, commandant la flotille qui se trouve sur le lac de Garda, s'est emparé de 31 barques ennemies, chargées de vivres, qu'il a fait conduire à Peschiera. — D'après un ordre du général Buonaparte, la garde nationale Lombarde, et tout ce qui y tient, devra porter les trois couleurs italiennes: le vert, le blanc et le rouge.

L'on vient aussi de publier à Milan la réponse du cardinal Busca à la lettre du Nonce du S. S. à Florence (*voyez notre dernier No.*). Cette réponse est datée de Rome le 4 Janvier. Le cardinal, après avoir dit qu'il a mis sous les yeux du Saint-Père la lettre de Son Exc. & que S. S. a vu avec plaisir les témoignages d'attachement que lui donnoit M. de Manfredini, continue ainsi: Vous me dites que le discours de ce ministre a été une simple conversation; on le reçoit aussi comme tel; mais dans le cas où l'on reviendrait sur l'objet d'une manière plus formelle, il seroit nécessaire de faire au St. Père, des ouvertures plus étendues, afin que l'on puisse envisager la chose sous toutes ses faces, & prendre les résolutions les plus convenables. Cependant, en continuant aussi avec vous par forme de conversation, je vous dirai que c'est une prétention trop dure, que de vouloir pour préliminaire d'un nouveau traité de paix l'accomplissement des conditions de l'armistice; il se pourroit aussi par la même raison qu'on exigeoit encore de nouvelles conditions pour nous donner la paix. De cette manière, nous achèterions trop cher ce bienfait. Mais si l'on commence à parler de paix, & qu'en suite pour l'accorder, on exige les conditions de l'armistice modérées quelquefois en partie, & avec la promesse formelle de la restitution des provinces de Bologne & Ferrare, l'on pourroit alors entrevoir quelque avantage certain pour nous, & nous pourrions commencer à agir d'après un positif actif, & non d'après un positif passif. Malgré le vif désir & l'amour sincère de S. S. pour la paix, Elle ne voit point encore des rapprochemens tels qu'Elle puisse se flatter d'une promptie réussite. L'on peut en concevoir l'espérance; mais les exemples de ces derniers tems n'ont point prouvé que l'on pouvoit compter entièrement sur des promesses. Lorsque vous verrez M. le marquis de Manfredini, vous pourrez lui communiquer avec la même cordialité, de bouche, & non par écrit, ces sentimens de S. S.

Des frontières du Tyrol, le 30 Janvier.

L'armée impériale se concentre de plus en plus dans la partie Occidentale du Tyrol, afin d'attendre les renforts nombreux qui doivent arriver. L'on a retiré à cet effet les troupes qui

*** M. Choisy, prieur de St. André-au-Bois, en Artois, est prié de donner de ses nouvelles à P. Léonce Pruvost, chez les Récollets de Reuberg en Westphalie; il a des choses intéressantes à lui communiquer.*

*** M. l'abbé de Sagey, d'Ornans en Franche-Comté, est prié de donner son adresse au Bureau des Postes à l'Armée de Condé; on a des choses très intéressantes à lui communiquer.*

étoient dans les environs de Roveredo et de Trente. Le quartier-général de M. le baron d'Alvinzi a été transféré à Botzen. Le corps qui se trouvoit du côté de Bassano, a pris également une position concentrée, pour couvrir le Frioul; il doit être joint par plusieurs régimens et escadrons qui sont en route de la Hongrie. L'ennemi a poussé quelques corps en avant d'Ala, ainsi que du côté de Vicence.

De Ratisbone, le 2 Février.

C'est demain que l'on doit soumettre à la diète les plaintes de l'ordre équestre de l'Empire contre l'empiétement fait sur ses droits par la cour de Prusse.

D'après un extrait du registre de la caisse d'opérations de l'Empire, il conste que la recette générale, à la fin de l'année 1796, se montoit à 5 millions 411 mille 195 florins, et la dépense générale à 5 millions 305 mille 691 flor. Il y avoit en caisse 105 mille 504 florins.

Extrait d'une lettre de Lörrach, du 2 Février.

S. A. R. l'Archiduc Charles arriva ici avant-hier au soir. Aussitôt après, une canonade et un bombardement des plus vifs commencèrent et durèrent pendant toute la nuit. Hier matin, le général françois envoya un officier avec un trompette à S. A. R. pour la prier de faire suspendre le feu, parcequ'il desiroit de capituler. Cette demande fut accordée. Dans l'après-midi, les articles de la capitulation furent arrêtés et signés. En conséquence, les françois doivent évacuer entièrement aujourd'hui la tête de pont de Huningue. Il a été déjà commandé 2000 hommes pour détruire tous les ouvrages et retranchemens de cette tête de pont.

Des Bords du Mein, le 6 Février.

Il se fait parmi les troupes hessoises des dispositions qui sembleroient annoncer le projet de mettre en activité un corps considérable. L'on suppose qu'il s'agit de concourir avec la cour de Prusse au maintien et à la protection efficace de la nouvelle ligne de neutralité.

La Gazette de Baireuth annonce le mariage du Prince Louis de Wurtemberg, gouverneur des deux margraviats, avec la Princesse Henriette, sœur du prince régnant de Nassau-Weilbourg.

Les lettres de Stockholm portent que le Roi est parti le 20 Janvier pour Upsale. Le comte de Golowskin, qui avoit été envoyé pour notifier l'avènement au trône de Paul I., a quitté Stockholm le même jour pour retourner à Petersbourg.